

# La Bibliothèque de Sainte-Thérèse

## Mille et un visages

150, boulevard du Séminaire  
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 1Z2

Téléphone :  
450 434-1440, poste 2400

Télécopieur : 450 434-6070  
Courriel : biblio@sainte-therese.ca  
www.sainte-therese.ca/biblio

### Horaires réguliers

Du lundi au vendredi  
de 10 h à 21 h

Samedi et dimanche  
de 10 h à 17 h

Pour connaître l'horaire d'été,  
consultez notre site Internet.

### La bibliothèque est fermée :

- le dimanche de Pâques
- à la Fête nationale du Québec
- à la fête du Canada
- à la fête du Travail
- les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier



SAINTE-THÉRÈSE  
Ville d'arts, de culture et de savoir

SAINTE-THÉRÈSE  
Ville d'arts, de culture et de savoir

150, boulevard du Séminaire, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 1Z2  
Téléphone : 450 434-1440, poste 2400  
biblio@sainte-therese.ca  
www.sainte-therese.ca/biblio

## Mille et un... services

La Bibliothèque de Sainte-Thérèse vous offre une collection de plus de 100 000 documents pour le prêt, la recherche ou la consultation.

### Pour les adultes

- Documentaires sur divers sujets
- Romans, poèmes, pièces de théâtre, contes
- Best-sellers en location
- Romans en anglais et en espagnol
- Collection pour tous
- Partitions musicales
- Revues et journaux
- Bandes dessinées
- Jeux
- DVD
- Disques compacts
- Livres sonores et livres en gros caractères
- Méthodes d'apprentissage de langue
- Ouvrages de référence dont des journaux locaux de 1939 à aujourd'hui

### Pour les adolescents

Les adolescents ont accès aux collections pour les adultes (à l'exception des BD) et les jeunes. De plus, une section avec une collection de livres spécifiques a été développée spécialement pour eux.

### Pour les jeunes

- Albums et livres cartonnés pour les tout-petits
- Collection Première lecture
- Bandes dessinées
- Romans et documentaires
- Romans en anglais et en espagnol
- Revues
- Livres sonores
- DVD\*
- Jeux\*
- Ouvrages de référence, dictionnaires, encyclopédies

\* Prêt sur la Carte citoyen d'un adulte seulement.

### Réservation

Vous pouvez réserver un document qui n'est pas disponible. Vous disposerez de 2 jours pour le récupérer à la suite de l'appel téléphonique d'un membre du personnel, sinon votre réservation sera annulée. Vous pouvez avoir un maximum de 5 réservations actives inscrites à votre dossier. Les frais pour une réservation sont de 0,50 \$.

Il est possible de réserver un document par Internet, par téléphone ou à la bibliothèque.

### Livres en location

Des exemplaires supplémentaires de certains livres populaires (best-sellers) sont disponibles en location au coût de 3,25 \$. Ces titres se retrouvent également dans la collection régulière.

### Renouvellement

Vous pouvez renouveler un document (sauf pour les méthodes d'apprentissage de langue) une seule fois à condition qu'il n'ait pas été réservé par un autre abonné.

Il est possible de renouveler un document par Internet, par téléphone ou à la bibliothèque.

### Guichet libre-service

La bibliothèque dispose d'un guichet libre-service qui vous permet d'enregistrer vous-même la plupart des documents que vous désirez emprunter.

### Chutes à documents

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez déposer vos documents, à l'exception des jeux, dans la chute à livres ou dans la chute pour les documents audiovisuels. Le retour dans une chute s'effectue le matin avant 10 h. Pour ne pas bloquer les chutes, déposez vos documents un à un et

assurez-vous qu'ils ont bien glissé dans la chute.

### Référence et aide au lecteur

Le personnel aux bureaux d'aide est disponible pour vous expliquer le fonctionnement de la bibliothèque, vous guider dans vos choix de documents et dans vos recherches, vous aider à localiser un document et répondre à vos questions.

### Suggestions d'achat

La bibliothèque fera l'acquisition d'un document s'il correspond à sa politique de développement des collections. Si la bibliothèque se procure ledit document, il sera réservé aux personnes qui l'auront suggéré.

Toutefois, la suggestion d'un best-seller ou d'un document écrit par un auteur prisé, qui sera assurément acheté par la bibliothèque, ne se transformera pas en réservation. Ce sera à vous de réserver une fois que le titre suggéré sera dans le catalogue Byblos.

### Prêt entre bibliothèques

Vous pouvez ainsi emprunter des documents qui ne sont pas offerts à votre bibliothèque. S'il y a lieu, vous devrez payer les coûts exigés par la bibliothèque prêteuse. En cas de retard, des frais de 0,50 \$ par jour et par document s'appliquent.

### Prêt à domicile

Contactez votre bibliothèque pour savoir si vous vous qualifiez pour ce service. Offert seulement aux résidents de Sainte-Thérèse qui ont une incapacité à se déplacer en raison d'une maladie ou d'un handicap permanent ou temporaire.

### Accès à Internet et postes de travail

L'accès à Internet sans fil est disponible gratuitement. À proximité du comptoir de prêt, deux postes Internet express permettent de naviguer durant 30 minutes et deux ordinateurs sont réservés aux personnes en fauteuil roulant. Des postes multimédias donnant accès à Internet sont également disponibles dans le laboratoire informatique.

Les ordinateurs sont accessibles durant les heures d'ouverture. Réservez par le catalogue Byblos, par téléphone ou à la bibliothèque. La période d'utilisation est limitée à 2 heures par jour, par utilisateur.

Le personnel de la bibliothèque peut apporter un soutien technique si un problème est relié aux équipements, mais n'offre aucun soutien quant à l'utilisation d'Internet et des logiciels disponibles. Des ouvrages de référence sont disponibles dans le laboratoire informatique.

### Photocopie et impression

Vous pouvez reproduire des documents en utilisant les photocopieurs et les imprimantes de la bibliothèque.

Voir la section Droit d'auteur concernant les droits de reproduction.

Noir et blanc : 0,10 \$/page  
Couleur : 1 \$/page

## Mille et un... services en ligne

De la maison, vous pouvez consulter la collection documentaire (le catalogue Byblos) de votre bibliothèque pour déterminer la disponibilité et la localisation des documents qui vous intéressent.

Si vous êtes abonné à la bibliothèque et que vous avez votre mot de passe, vous pouvez :

- consulter votre dossier d'abonné
- consulter votre historique de prêt
- visualiser la liste de vos prêts en cours et les dates de retour

- visualiser le solde des amendes ou autres frais
- consulter les listes de nouveautés et recommandations
- renouveler un document (certaines modalités s'appliquent)
- réserver un document (maximum de 5 documents)
- transmettre une suggestion d'achat à la bibliothèque
- consulter des encyclopédies et bases de données
- transmettre un commentaire à la bibliothèque.

## Mille et un... espaces

Un coin ludique pour les tout-petits, une section invitante pour les adolescents et des espaces de détente pour les adultes, tous les abonnés trouvent leur place à la bibliothèque, et plus encore...

### Atrium

Situé au centre de la bibliothèque, cet espace est propice à la détente. Quoi de mieux que de bouquiner ou d'utiliser son portable devant un feu de foyer en buvant un café !

### Coin café

Situé à l'entrée de la bibliothèque, vous pouvez y déguster un café en utilisant votre portable, en travaillant, en lisant le journal ou un document suggéré par le personnel. Des casiers vous permettent d'y laisser vos effets personnels pour une courte période.

Le café, au coût de 1,25 \$, doit être consommé dans l'espace où il est acheté, soit à l'atrium ou au coin café.

## Mille et une... activités

Heures du conte, conférences, rencontres d'auteurs, expositions, spectacles, ateliers, visites scolaires, visites de groupes, initiation au catalogue, votre bibliothèque organise des activités pour les jeunes et les adultes.

La programmation des activités est publiée dans le Magazine Citoyen distribué chaque année en avril, en août et en novembre. Vous pouvez également le consulter en ligne au [www.sainte-therese.ca](http://www.sainte-therese.ca) (section Publications). Toutes les activités sont aussi sur le site Internet de la bibliothèque.

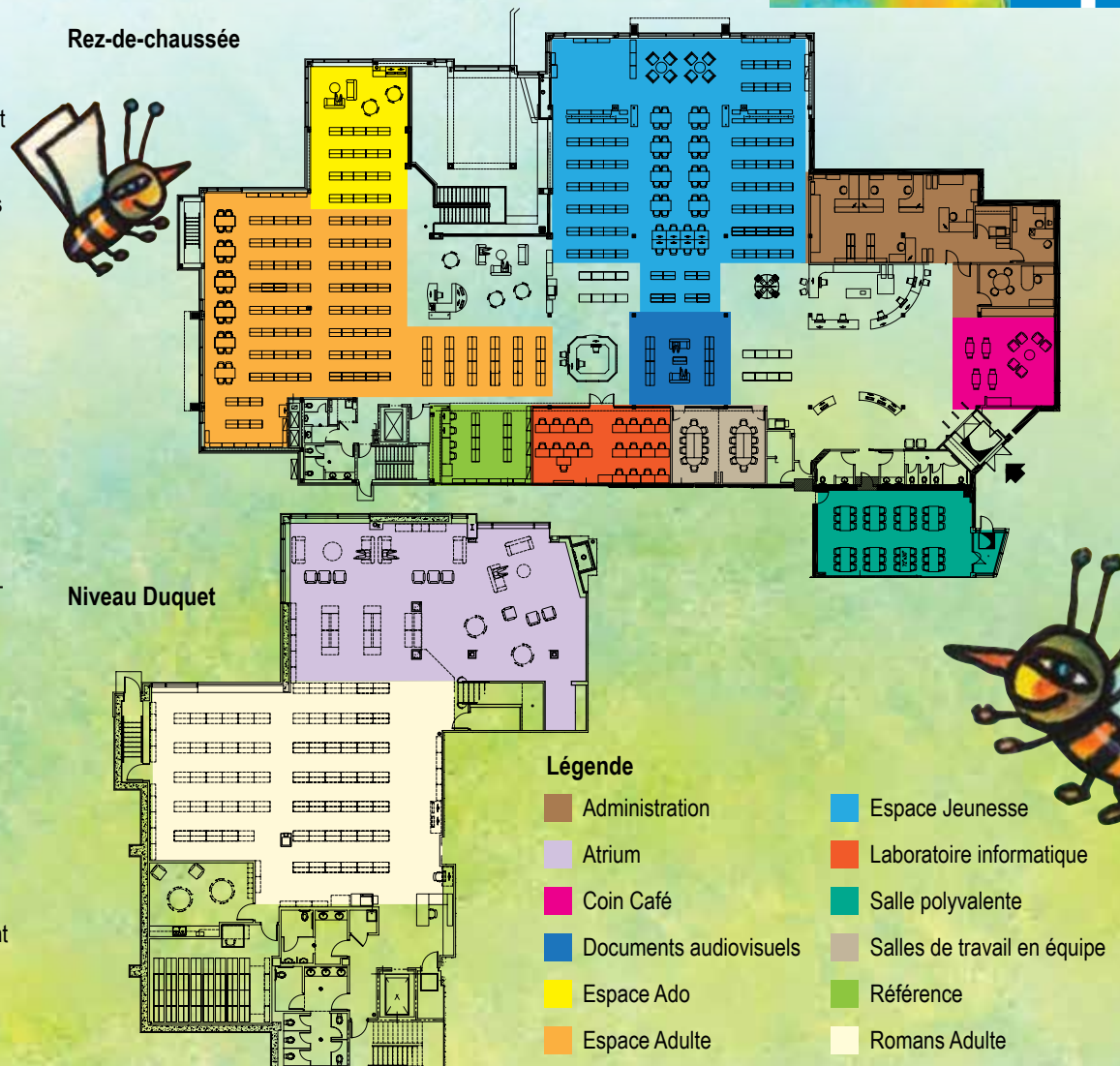
### Pour vous inscrire

En ligne :  
[www.sainte-therese.ca/biblio](http://www.sainte-therese.ca/biblio)  
sections Activités

Au comptoir de prêt

Par téléphone : 450 434-1440,  
poste 2640

Informez-vous au comptoir de prêt à propos des visites guidées de votre bibliothèque ainsi que des séances d'initiation au catalogue Byblos et aux services en ligne.



# Règlement

## Abonnement et renouvellement

Pour emprunter ou louer des documents, l'utilisateur doit être détenteur de la Carte citoyen de la Ville de Sainte-Thérèse. Elle est obligatoire pour s'abonner et pour s'inscrire aux activités offertes.

L'inscription est gratuite pour tous les résidents de Sainte-Thérèse et, durant l'année scolaire, pour les étudiants non résidents qui fréquentent une école sur le territoire.

Lors de l'inscription d'un jeune de moins de 16 ans, la signature d'un parent est obligatoire. Les parents sont responsables des documents empruntés par leurs enfants.

Vous avez déménagé ? Apportez une nouvelle preuve de votre adresse de résidence à la bibliothèque.

En cas de perte ou de vol de votre Carte citoyen, avisez la bibliothèque sans délai. Le détenteur est responsable des transactions effectuées avec sa carte et est assujéti à toutes les responsabilités du Règlement de la bibliothèque. Des frais de 5 \$ sont exigés pour le remplacement de la carte.

Catégorie	Tarif	Durée	Pièces requises *
Adulte résident 16 ans et plus	Gratuit	24 mois	Pièce d'identité Preuve de résidence
Jeune résident 0 à 15 ans	Gratuit	24 mois	Pièce d'identité Preuve de résidence Signature d'un parent
Adulte non résident 16 ans et plus	65 \$	12 mois	Pièce d'identité Preuve de résidence
Adulte non résident travaillant à Sainte-Thérèse (poste régulier à temps plein) 18 ans et plus	40 \$	12 mois	Pièce d'identité Preuve de résidence émise au cours des 12 derniers mois Lettre de l'employeur Bordereau de paie de la semaine précédant l'inscription
Jeune non résident étudiant dans un établissement scolaire primaire ou secondaire de Sainte-Thérèse	Gratuit	Septembre au 1 <sup>er</sup> juin	Pièce d'identité Preuve de résidence Preuve de fréquentation Signature d'un parent pour les 15 ans et moins
Étudiant non résident dans une école de Sainte-Thérèse (cégep, université)	Gratuit	Par session : Août à décembre Janvier à mai Session d'été	Pièce d'identité Preuve de résidence Preuve de fréquentation de l'établissement (session à préciser)
Organisme sans but lucratif légalement constitué ayant sa principale place d'affaires sur le territoire de Sainte-Thérèse	Gratuit	12 mois	Demande écrite signée par le signataire autorisé Résolution du CA autorisant la délégation de signature
Professeur enseignant dans un établissement scolaire reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec situé à Sainte-Thérèse	Gratuit	Septembre à juin	Attestation écrite du directeur de l'école

\* La liste des pièces d'identité et des preuves de résidence acceptées figure dans le règlement de la bibliothèque (RÈGLEMENT N° 1231 N.S.) disponible au comptoir de prêt.

# Conditions de prêt et de location

Documents	Coût	Durée du prêt	Nombre limite par catégorie	Réservation	Renouvellement, si le document n'est pas réservé
Livres	Gratuit	28 jours	10	Oui	Oui
Revue	Gratuit	28 jours	6	Oui	Oui
Livres sonores	Gratuit	28 jours	2	Oui	Oui
Méthodes d'apprentissage de langue	Gratuit	28 jours	2	Oui	Non
Jeux (carte détenue par un adulte)	Gratuit	14 jours	2	Oui	Oui
DVD (carte détenue par un adulte)	Gratuit	7 jours	2	Oui	Oui
CD (carte détenue par un adulte)	Gratuit	7 jours	2	Oui	Oui
Livres en location	3,25 \$	28 jours	Aucune limite	Non	Oui

## Frais de retard

Le non-paiement d'un solde au dossier supérieur à 3 \$ suspend le privilège d'emprunter des documents et d'utiliser le laboratoire informatique.

Documents	Par jour et par document
Livres, revues	0,10 \$
Méthodes d'apprentissage de langue	1,00 \$
Jeux	0,50 \$
DVD et CD	1,00 \$
Livres en location	0,50 \$

## Perte ou détérioration de documents

L'utilisateur qui détériore un document (abîmé par l'eau, taché, souligné, annoté, déchiré, gondolé par l'humidité, couverture brisée, mangé par un animal, etc.), le perd ou ne le retourne pas doit le rembourser. Au prix du document, s'ajouteront le coût de la reliure s'il y a lieu ainsi que des frais d'administration de 5 \$. Un document perdu ne peut être remplacé par l'abonné.

Un abonné peut obtenir le remboursement d'un document perdu, payé et retrouvé dans les six mois suivant la date du paiement. Le remboursement est possible, à condition que le document soit remis en bon état, qu'il n'ait pas été remplacé par la bibliothèque et que l'abonné présente le reçu de paiement. Le remboursement comprend le prix du livre et de la reliure s'il y a lieu. Aucun remboursement ne sera fait pour les frais d'administration et les amendes.

## Responsabilités – Informatique

L'utilisateur est responsable des dommages causés aux équipements et aux logiciels.

Tous les ordinateurs de la bibliothèque peuvent faire l'objet d'une surveillance. Les usagers doivent se conformer aux règles d'utilisation.

L'utilisateur ne peut consulter, imprimer ou utiliser le matériel du réseau Internet à des fins illicites ou commerciales (pornographie, propagande, virus, plagiat, harcèlement, etc.)

## Il est interdit :

- de copier ou reproduire des CD et des DVD faisant partie de la collection de la bibliothèque
- d'installer ou de télécharger des logiciels ou des programmes informatiques

- de modifier les logiciels déjà en place
- de brancher un ordinateur portable sur un poste de la bibliothèque.

- d'adopter un comportement permettant de ne pas déranger les autres
- de ne pas utiliser un cellulaire
- de ne pas consommer d'aliments

- de respecter toutes les exigences inscrites dans le Règlement N° 1231 N.S.

La politique complète d'utilisation des ordinateurs de la Bibliothèque de Sainte-Thérèse est disponible à la bibliothèque.

